

# Les gibiers de Vaucluse

## Espèces sédentaires



**Lapin de garenne** (*Oryctolagus cuniculus*) Jusqu'au début des années 1950, le lapin constituait plus de 80 % du fond de chasse en Vaucluse. Il était présent dans toutes les communes et abondait presque partout. En juillet 1953, l'épizootie de myxomatose apparaît sur les communes de Ste Cécile, Sérignan, Lagarde Paréol. Cette épizootie achève son œuvre destructrice en janvier 1954 à Sault et laisse les chasseurs désemparés. Beaucoup arrêteront de chasser pendant plusieurs années. L'organisation de la chasse en sera profondément et durablement affectée.

Cette situation plonge les chasseurs dans une ère nouvelle où tous les espoirs résident dans la conservation de sites favorables au lapin et dans la mise sur le marché d'un vaccin à base de recombinaut myxomatose/VHD. Après avoir mis en évidence les techniques d'aménagements du milieu favorable à l'espèce, la Fédération a entrepris, en 2004, un test grandeur nature sur la base de lapins d'origine espagnole. L'ensemble des Sociétés qui ont participé à ce test, ont pu mesurer la résistance aux maladies de ces lapins. Une résistance que l'on attribue au caryotype du lapin ibérique qui est très proche du lapin originel.



**Lièvre commun** (*Lepus europaeus*). Contrairement à la perdrix et malgré un environnement très favorable composé de petites parcelles de polyculture, le lièvre n'a jamais été abondant en Vaucluse. Animal d'interface bois et culture, le lièvre supporte bien l'évolution des milieux vauclusiens. Ces dernières années, les effectifs sont en progression, même si en terme de densités, nous sommes très loin de celles connues dans les régions de grandes cultures. Les populations en Vaucluse suffisent aux attentes des chasseurs qui ne sont pas habitués à réaliser des tableaux importants et qui dans leur pratique préfèrent la difficulté à l'abondance. On dénombre à ce jour plus de 50 sociétés de chasse qui effectuent conformément au protocole IMPCF/FDC des suivis de populations.



**Perdrix rouge** (*Alectoris rufa*). La perdrix rouge est restée abondante jusqu'au début des années 1950. Elle est un indicateur biologique des écosystèmes ouverts. La fermeture des milieux et notamment le boisement des versants après 1956 a détruit les biotopes de prédilection de l'espèce. Les chasseurs ont constaté dans les années 1974-1975, une chute brutale des effectifs. Il apparaît très clairement que la gestion des habitats particuliers de cette espèce et l'organisation des prélèvements sont de nature à garantir le devenir de la perdrix rouge.



**Faisan** (*Phasianus colchicus*). Ce n'est qu'après la myxomatose qu'il apparaît dans le paysage cynégétique vaclusien. Jusqu'au milieu des années 1960, le faisan est lâché en repeuplement, les oiseaux proviennent alors de reprises en Europe centrale. A ce jour, le faisan n'a pas toute la place qu'il mérite en Vaucluse, et pourtant les milieux existent, les règles de gestion de l'espèce sont connues et des efforts considérables ont été fait pour améliorer l'espèce. L'aménagement des milieux, la régulation des animaux prédateurs, la création d'agrains et d'abreuvoirs, l'aménagement du prélèvement par une définition du nombre de pièces par jour ou par saison contribuent à cette reconquête.



**Sanglier** (*Sus crofa*). L'extension des surfaces forestières, leur vieillissement, le déclin de l'activité humaine dans ces espaces, l'association en Vaucluse de deux formations végétales complémentaires, chêne blanc et chêne vert atteignant leur stade de maturité ont stimulé le développement des populations dans les années 1990. De 1984 à 1993, nous avons connu une décennie au cours de laquelle les effectifs ont lentement progressé. Cette époque correspond à l'existence d'une population endémique de sangliers. Puis, nous avons connu en Vaucluse une succession d'excellentes glandées de 93 à 97. Les effectifs de sangliers ont de ce fait doublé tous les deux ans, malgré un prélèvement en très forte

augmentation. Depuis 2003, le seuil à 4000 sangliers témoigne d'une volonté de la Fédération de conserver suffisamment de sangliers pour assurer une chasse de qualité mais aussi tendre vers l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.



**Chevreuil** (*Capreolus capreolus*). Présent en Vaucluse jusqu'au XVème siècle, le chevreuil avait totalement disparu. Il est réapparu dans le département à partir de populations elles-mêmes introduites dans les départements voisins, Drôme et Alpes de haute Provence. Il est régulièrement signalé dans les Monts de Vaucluse au début des années 1980. De cette situation va naître un projet de lâcher et la création du groupement d'intérêt cynégétique du plateau de Vaucluse en 1987. 125 chevreuils ont été lâchés en 1988 par le G.I.C. En quelques années, la quasi-totalité des communes du Vaucluse ont été occupées. Le plan de chasse a évolué de manière soutenue pour dépasser les 1000 têtes en 2001. Depuis 2002, nous avons stabilisé autour de 1130 têtes les attributions du plan de chasse afin que le taux de réalisation s'améliore et que les populations se consolident.



**Cerf élaphe** (*Cervus elaphus*). En 1954, 1956 et 1958, 16 animaux, 5 cerfs et 11 biches sont relâchés dans les 2263 ha de forêts reconstituées du Mont Ventoux. Aujourd'hui, le cerf est abondant dans le Ventoux. Une deuxième population se développe à la sortie des gorges d'Oppedette originaire d'une introduction faite dans les Alpes de Haute Provence. Des individus isolés sont depuis peu signalés dans les Monts de Vaucluse et le Luberon. Les attributions sont en hausse constante et ont triplées au cours des six dernières années.



**Chamois** (*Rupicapra rupicapra*). Depuis 2005, dans le Vaucluse, il existe deux colonies importantes. Dans le Ventoux, la population estimée pour ce secteur est de 2 à 300 individus. A la limite de Saint Saturnin d'Apt et Javon dans un secteur très accidenté, « le rocher de l'aigle », une deuxième population est installée depuis plus de 10 ans. D'autre part, Le chamois est signalé dans de nombreux autres massifs du Vaucluse .



**Mouflon** (*Ovis gmelini*). Sa présence en France est liée à des opérations de repeuplement. C'est le cas pour la population de mouflons du Ventoux. 21 individus ont été lâchés en 1961. Trois noyaux de population vont alors s'individualiser avec assurément peu d'échanges et des fortunes diverses. On peut estimer cette population à 400 à 500 individus avant reproduction. Les derniers plans de chasse ont fortement

progressé. Ainsi l'espèce continue à progresser tant en nombre qu'au niveau de l'occupation de l'espace.

---

Source : **FDCV (Fédération départementale des Chasseurs du Vaucluse)**

345 rue Pierre Seghers, 84000 Avignon

Tel : 04 90 89 89 97. Site : [www.fdc84.info](http://www.fdc84.info)